

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2022



# SOMMAIRE



## Rapport d'activités 2022

L'association  
Le service victimes  
Le service communication  
Le service sensibilisation



## Rapport financier 2022

Les charges  
Les recettes  
Le bénévolat



## Prévisionnel 2023

Le service victimes  
Le service sensibilisation  
Le budget prévisionnel : charges  
Le budget prévisionnel : recettes



01

# L'ASSOCIATION



# L'AIDE AUX PROFESSIONNELLS VICTIMES DES PESTICIDES

## le coeur de mission de Phyto-Victimes

Depuis 2011, Phyto-Victimes a accompagné **719 victimes des pesticides sur le territoire métropolitain.**

*Hommes et femmes, ils sont majoritairement exploitants ou salariés agricoles, para-agricoles, mais aussi agents de voirie, paysagistes, jardiniers, salariés de la désinfection, de la désinsectisation, de la dératisation, du traitement du bois...*

Les pathologies les plus communes sont celles des **3 tableaux de maladies professionnelles** en lien avec les pesticides, à savoir la **maladie de Parkinson**, le **cancer de la prostate** et les **hémopathies malignes** (lymphomes non hodgkiniens, myélome multiple, leucémie lymphoïde chronique).

Sont également recensés, d'**autres types de cancers et l'hypersensibilité aux produits chimiques**, une pathologie émergente.

En 2022, Phyto-Victimes a répondu à **100 nouvelles demandes** soit en moyenne **2 nouvelles prises de contact chaque semaine avec 277 dossiers suivis.**



# NOS MISSIONS

**Accompagner les malades**

et défendre leurs droits

**Faire reconnaître les pathologies**

liées aux intoxications chroniques et aiguës

**Faire progresser et simplifier**

la prise en charge des malades

**Soutenir la prévention et  
contribuer à renforcer la législation**



# CONSEIL D'ADMINISTRATION



**ANTOINE LAMBERT**  
PRÉSIDENT



**JULIEN GUILLARD**  
VICE-PRÉSIDENT



**JEAN-LUC GOUDENÈCHE**  
TRÉSORIER



**PASCAL FOURNEAU**  
SECRÉTAIRE



**GAËLLE GALIEN**  
ADMINISTRATRICE STAGIAIRE



**DOMINIQUE BEAUFORT**  
ADMINISTRATEUR STAGIAIRE



# L'ÉQUIPE SALARIÉE



**ANTOINE BOINOT**  
DIRECTEUR



**ALINE FOURNET**  
ASSISTANTE DE DIRECTION



**CLAIRE BOURASSEAU**  
RESPONSABLE DU SERVICE VICTIMES



**VÉRONIQUE DEVONIN**  
SERVICE VICTIMES ANTILLES



**LOÏC PRIEUX**  
SERVICE VICTIMES MÉTROPOLE



# PHYTO-VICTIMES

*en quelques chiffres*

## ASSOCIATION

- 6 administrateurs
- 5 salariés
- 15 bénévoles
- 256 adhérents
- 161 donateurs
- 30 partenaires

## MISE EN OEUVRE

- Exposition itinérante
- Web-série
- Site internet
- Interventions
- Affiche de prévention
- Clé USB
- Livre

## SUIVI DES VICTIMES

- 3 salariés
- 2 antennes :  
*Métropole & Martinique*
- 1 base de données  
*(outil de suivi statistique & veille sanitaire)*
- 719 professionnels  
accompagnés depuis 2011



02

# LE SERVICE VICTIMES



# LE SOUTIEN AUX VICTIMES

*notre cœur de métier*

L'association Phyto-Victimes a pour **vocation principale l'aide aux professionnels exposés aux pesticides** et leur accompagnement dans toutes les démarches médicales, administratives, juridiques.

Pour cela, **3 salariés informent, orientent et accompagnent les victimes** en Métropole et en Martinique

**Bien sûr, le service victimes ne pourrait fonctionner sans l'engagement actif des bénévoles.**



# LE SERVICE VICTIMES

en 2022

## ACCOMPAGNEMENT

Aider les professionnels exposés aux pesticides, les accompagner dans toutes leurs démarches notamment pour la reconnaissance en maladie professionnelle

## PARTENARIATS

La collaboration avec les associations œuvrant pour la santé au travail, les associations de malades... est indispensable pour que les victimes des pesticides puissent connaître leurs droits

## COMMISSIONS

L'association Phyto-Victimes est présente dans les commissions des grandes institutions françaises pour défendre les droits des professionnels victimes des pesticides

## FIVP

Participation active à la création du Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides. L'association siège au conseil de gestion du FIVP

## VEILLE SANITAIRE

Financement et mise en place d'un outil de recensement national des victimes des pesticides à des fins statistiques et de veille sanitaire

## COMMUNICATION

Informier le grand public, les partenaires et la presse des actions et des missions de l'association



# LE SERVICE VICTIMES

en 2022

Depuis sa création Phyto-Victimes a accompagné 719 victimes

En 2022, 100 nouvelles personnes ont sollicité l'association ou ont été identifiées par le service victimes soit près de 2 nouveaux accompagnements par semaine.

- **84 professionnels victimes** des pesticides
- **1 nouveau dossier enfant de professionnels exposé in-utero**
- **15 dossiers annexes**

*dossiers sans réponse, dossiers hors pesticides, dossiers avec trop peu d'informations pour être dans la base de données...*

**Certains dossiers sont en cours depuis plusieurs années, d'autres ont été relancés grâce au FIVP ce qui porte le nombre de dossiers suivis à 277**

*Un travail conséquent pour le service victimes qui est composé de deux salariés pour la Métropole*



# Chaque dossier de victime est étudié de manière approfondie !



**Récapitulatif du parcours professionnel et médical** réalisé avec la victime et sa famille



**Analyse des documents et des procédures** éventuellement entamées



**Étude des démarches possibles** en fonction de la volonté de la victime

**La constitution des dossiers se fait dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD)**

La majorité des dossiers sont **transmis au cabinet d'avocats TTLA** (Teissonnière-Topaloff-Lafforgue-Andreu) avec qui Phyto-Victimes coopère depuis plusieurs années.

**Une convention a été établie en 2020, afin que les victimes puissent avoir accès à une défense avec un tarif étudié.** En effet, certaines victimes se retrouvent parfois dans des situations de grande précarité et l'argent ne doit pas être un «frein » pour la reconnaissance de leurs droits.



# LE SERVICE VICTIMES

## organisation interne

### OUVERTURE D'UNE PERMANENCE EN CHARENTE

**Depuis septembre 2022, les victimes des pesticides sont accueillies à La Couronne en périphérie d'Angoulême.**

La presse locale s'est fait le relais de l'ouverture de cette permanence.

Nous devons maintenant nous faire connaître auprès de la population locale et des élus.

### FORMATION SERVICE VICTIMES :

**Afin de transmettre les connaissances sur la problématique des victimes des pesticides à tous les salariés et bénévoles, le service victimes a travaillé, avec l'aide précieuse de deux bénévoles (Gérald Sullé et Anar Hassanaly) à la mise en place d'une formation.**

La première partie sur les connaissances générales des victimes des pesticides est mise en place depuis fin 2021 et la deuxième partie consacrée au process de l'association (valeurs importantes, reconstitution d'un dossier, documents nécessaires...) est en cours de finalisation avec la mise en place d'une classe virtuelle.



# LE SERVICE VICTIMES

## en Martinique

### 2022 : Mise en place du dispositif Phyto-Victimes en Martinique

- 13-27 janvier 2022 :  
déplacement d'une délégation Phyto-Victimes à Fort-de-France
- Formation de Véronique Devonin, chargée de mission
- Mise en place du process d'accompagnement des victimes avec l'ensemble des partenaires  
(CGSS : Caisse générale de sécurité sociale de Martinique  
FIVP : Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides)
- Mise en place d'outils de communication : dépliants, affiches, kakémono...
- Actions de communication et de sensibilisation :  
réunions institutionnelles, Journées Chlordécone, échanges avec des associations de patients, webinaire avec l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Martinique...



# LE SERVICE VICTIMES

## en Martinique

**Pendant sa première année d'existence, Phyto-Victimes Martinique a accompagné 69 victimes**

- **46 professionnels victimes** des pesticides
  - 23 dossiers transmis au FIVP
    - 2 reconnaissances avec indemnisation
    - 18 accords
    - 3 procédures en cours
- **3 enfants de professionnels exposés in-utero**
  - 2 procédures en cours
  - 1 dossier non éligible au dispositif

- **20 dossiers annexes**

*dossiers sans réponse, dossiers hors pesticides, dossiers avec trop peu d'informations pour être dans la base de données...*

**69 sollicitations sur cette première année de mise en place soit un nouveau contact par semaine environ**



# LE FIVP

## Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides



**LE FIVP est un projet qui a été porté par Phyto-Victimes dès 2016 avec le souhait d'une indemnisation intégrale payée par les firmes et l'État.**

Il s'agit d'un dispositif particulier pour les victimes des pesticides centralisant les demandes pour le régime agricole et général **depuis janvier 2020.**

Il permet une meilleure indemnisation pour les exploitants et les enfants dont la maladie est liée à l'exposition d'un des parents.

**Phyto-Victimes porte la voix des victimes au sein du conseil de gestion du Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides et participe à ce titre à diverses réunions.**

**Depuis 2020, le nombre de demandes d'assurés exposés aux pesticides ne cesse de progresser, tout comme le nombre de reconnaissances en maladie professionnelle.**

2020 : 226 demandes de reconnaissance en maladie professionnelle

2021 : 333 demandes de reconnaissance en maladie professionnelle

2022 : 600 demandes de reconnaissance en maladie professionnelle



# LE FIVP

## le complément d'indemnisation

**Avec la création du FIVP, les victimes dont la pathologie avait été reconnue avant le 29 novembre 2020 comme maladie professionnelle, ont pu bénéficier d'un complément d'indemnisation.**

Au cours des deux dernières années, **Phyto-Victimes a repris contact avec plusieurs dizaines de victimes** ayant fait appel à l'association afin qu'elles puissent bénéficier de ce complément d'indemnisation.

À ce jour, **une soixantaine de victimes ont bénéficié du complément** grâce au soutien et à l'accompagnement de l'association et du cabinet TTLA pour certains dossiers. Il s'agit en moyenne d'une **augmentation de 30% de la rente mensuelle**. Un complément qui n'aurait pas été possible sans le travail de l'association.

Il existe un complément d'indemnisation pour les indemnités journalières et les rentes maladie professionnelle. Certains ont pu bénéficier d'une rétroaction sur les deux volets.

**En 2022, 16 demandes ont été réalisées** (3 dossiers restent non régularisés au 21/03/2023).

En 2023, nous poursuivrons les dossiers en cours et engagerons les procédures.



# EXPERTISE

Notre longue expérience nous permet de justifier d'une expertise reconnue des impacts sanitaires des pesticides. Nos connaissances des expositions professionnelles liées aux pesticides et des effets de ces derniers sur la santé des travailleurs sont particulièrement sollicitées.

**ANSES** : réunion "BPCO : bronchopneumopathie chronique obstructive"

**Ministère de l'agriculture** : commission supérieure des maladies professionnelles en agriculture : 4 réunions

**Ministère de l'agriculture** : commission nationale de prévention AT-MP salariés : 1 réunion

**Ministère de l'agriculture** : commission nationale de prévention AT-MP non salariés : 1 réunion

**GISCOP 84** : Groupement d'intérêt scientifique sur les cancers d'origine professionnelle

10 séances d'expertise agricole avec envoi de 3 comptes-rendus

4 commissions sur les maladies professionnelles

lancement officiel

**FIVP** : Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides

2 réunions du Conseil de Gestion

*mais aussi :*

11 sollicitations d'étudiants

4 sollicitations de chercheurs de tous horizons scientifiques

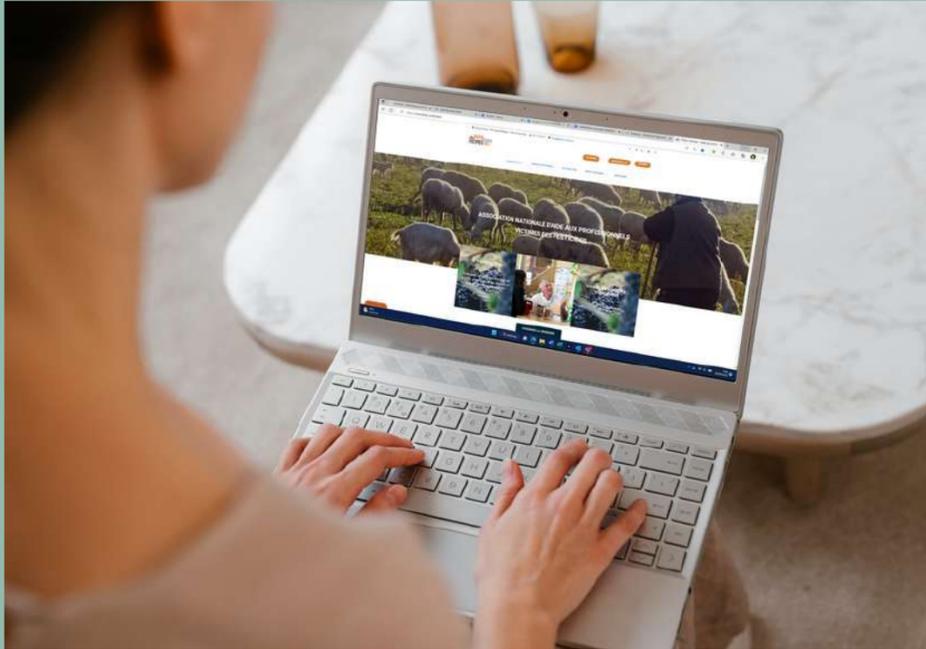


03

# LE SERVICE COMMUNICATION



# LE WEB



## SITE INTERNET [WWW.PHYTO-VICTIMES.FR](http://WWW.PHYTO-VICTIMES.FR)

1 SITE WEB MARCHAND

94 575 VISITEURS | 264 451 PAGES VUES

TEMPS MOYEN D'UNE SESSION : 3min 44sec



## WEBSÉRIE

Un documentaire en 7 épisodes pour rendre visibles les professionnels victimes des pesticides.

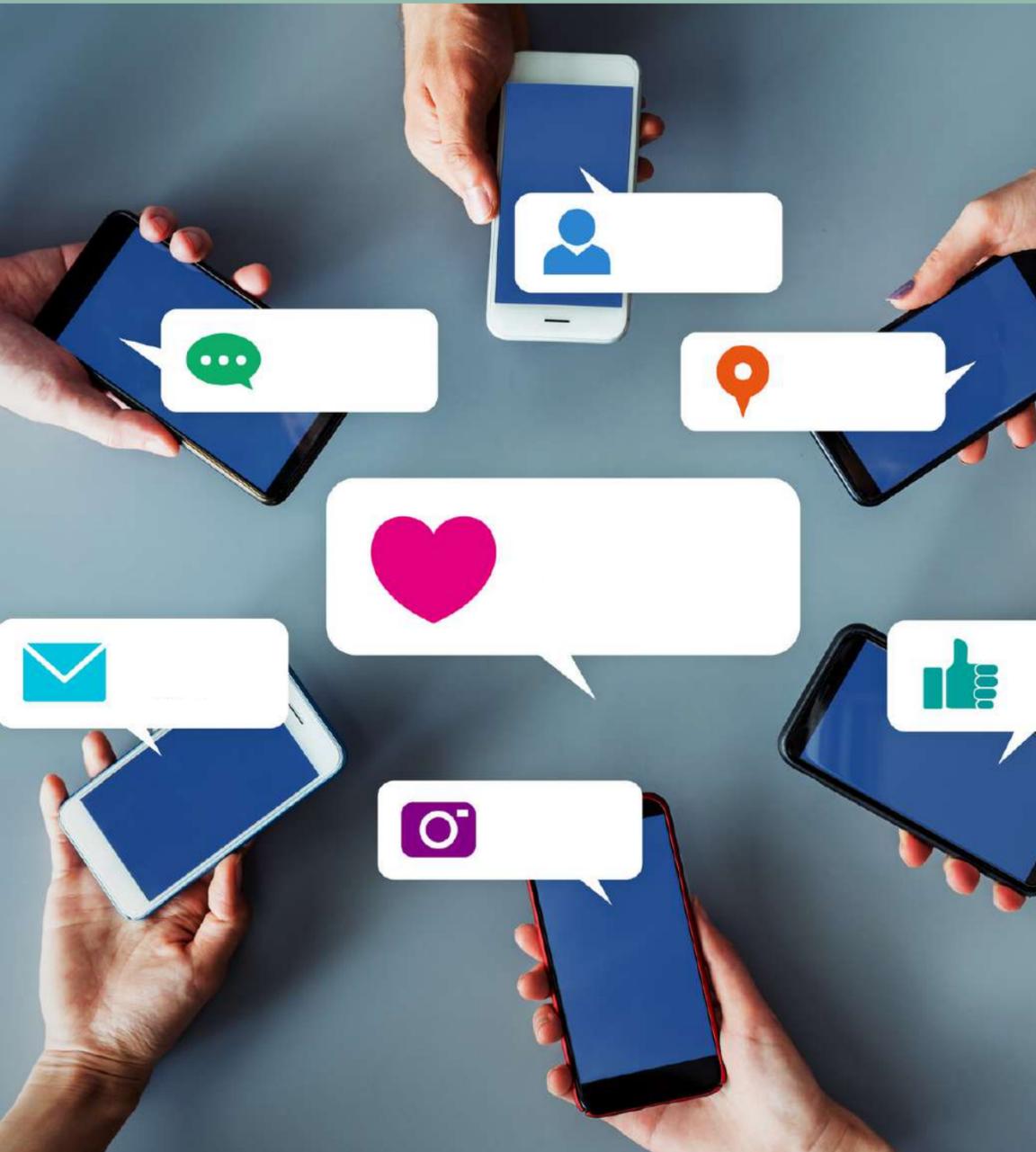
1 SITE WEB DÉDIÉ À LA DIFFUSION DES ÉPISODES

21 700 VISITEURS | 185 072 PAGES VUES

2 700 VISIONNAGES CUMMULÉS



# LES RÉSEAUX SOCIAUX



	2021	2022*	ÉVOLUTION
	4 005 abonnés	<b>4 279 abonnés</b>	<b>+ 7 %</b>
	2 087 abonnés	<b>2 128 abonnés</b>	<b>+ 2 %</b>
	305 abonnés	<b>458 abonnés</b>	<b>+ 50%</b>

**Phyto-Victimes est présent sur les réseaux sociaux avec 3 objectifs :**

- ✓ Nous faire connaître
- ✓ Développer notre communauté
- ✓ Communiquer au plus grand nombre

*\* au 1/03/2023*



# LA PRESSE

Tous les ans, Phyto-Victimes est sollicité par les médias afin de présenter ses missions d'accompagnement et recueillir des témoignages de victimes...

En 2022, notre équipe a répondu à de nombreuses demandes de journalistes et ce sont **une cinquantaine d'interviews qui sont parues dans la presse écrite, à la radio ou à la télévision.**

*Quelques partenaires :*



Le Monde



L'EXPRESS

Europe 1

Charente Libre



ouest france

Le Courrier de l'ouest



04

# LE SERVICE SENSIBILISATION



# LE SERVICE SENSIBILISATION

*pour transmettre*

Phyto-Victimes sensibilise le grand public et intervient auprès des jeunes scolaires ou en apprentissage pour éveiller les consciences sur la question des phytosanitaires et de la place du monde agricole dans la société.

**Que ce soit en milieu scolaire, dans des lieux institutionnels professionnels ou culturels, l'association Phyto-Victimes ouvre le dialogue, informe et rend compte des témoignages des professionnels malades des pesticides.** Ainsi en quelques années, l'association est devenue un médiateur et un acteur de terrain incontournable pour sensibiliser aux risques réels des produits phytosanitaires.





# LES INTERVENTIONS

## et l'exposition photos-vidéos

**Phyto-Victimes intervient dans divers milieux pour sensibiliser aux risques liés aux produits phytosanitaires**

- **En milieu scolaire**, notamment dans les lycées agricoles
- **Auprès du grand public**
- **Auprès des professionnels manipulateurs de pesticides**

En complément des interventions nous proposons une exposition itinérante regroupant des témoignages de victimes mais aussi de chercheurs ou d'élus et différentes méthodes alternatives aux produits phytosanitaires.

Cet outil de médiation présente également les nombreuses actions de Phyto-Victimes en rapport avec cette question de santé publique.

**8 interventions scolaires = 400 élèves sensibilisés**

**3 interventions grand public = 200 personnes sensibilisées**

**1 intervention commune avec la MSA auprès de professionnels**



# LE LIVRE ET LA CLÉ USB

## De la naissance à la reconnaissance

Un livre hommage retraçant la création de Phyto-Victimes et son évolution au cours des 11 dernières années



Les membres de Phyto-Victimes témoignent de leur expérience professionnelle d'utilisation des pesticides auprès des futurs manipulateurs de produits phytosanitaires.

La clé USB a été pensée comme un outil de sensibilisation complémentaire à la présence des intervenants. Distribuée aux élèves, elle compile : les 7 épisodes de notre websérie, l'exposition photos-vidéos, le livre Phyto-Victimes





# LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ

*et de leurs patient·es*

**La détection de l'origine professionnelle de certaines pathologies (cancer de la prostate ; lymphome non hodgkinien ; maladie de Parkinson...) est essentielle pour permettre aux victimes de bénéficier du Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides.**

Pourtant celle-ci n'est pas systématique. Aussi, **Phyto-Victimes a souhaité communiquer en 2022 auprès des malades et de leurs médecins généralistes, premiers maillons de la reconnaissance en maladie professionnelle.**

Avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, du Département de la Charente, du Plan Écophyto Normandie



# LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

*et de leurs patientèles*



Cette campagne prend la forme d'une **affiche expédiée aux cabinets médicaux pour informer la patientèle** des risques liés à l'utilisation des pesticides **via un affichage en salle d'attente.**

Un **document explicatif destiné au médecin** accompagne l'envoi pour le sensibiliser au lien entre pathologies et pesticides et l'informer de l'importance de la reconnaissance en maladie professionnelle.

## **1 600 CABINETS MÉDICAUX EN NOUVELLE AQUITAINE**

6 départements ciblés : Charente • Charente-Maritime • Vienne • Deux-Sèvres  
Haute-Vienne • Gironde

## **1 000 CABINETS MÉDICAUX EN NORMANDIE**

2 départements ciblés : Eure et Calvados



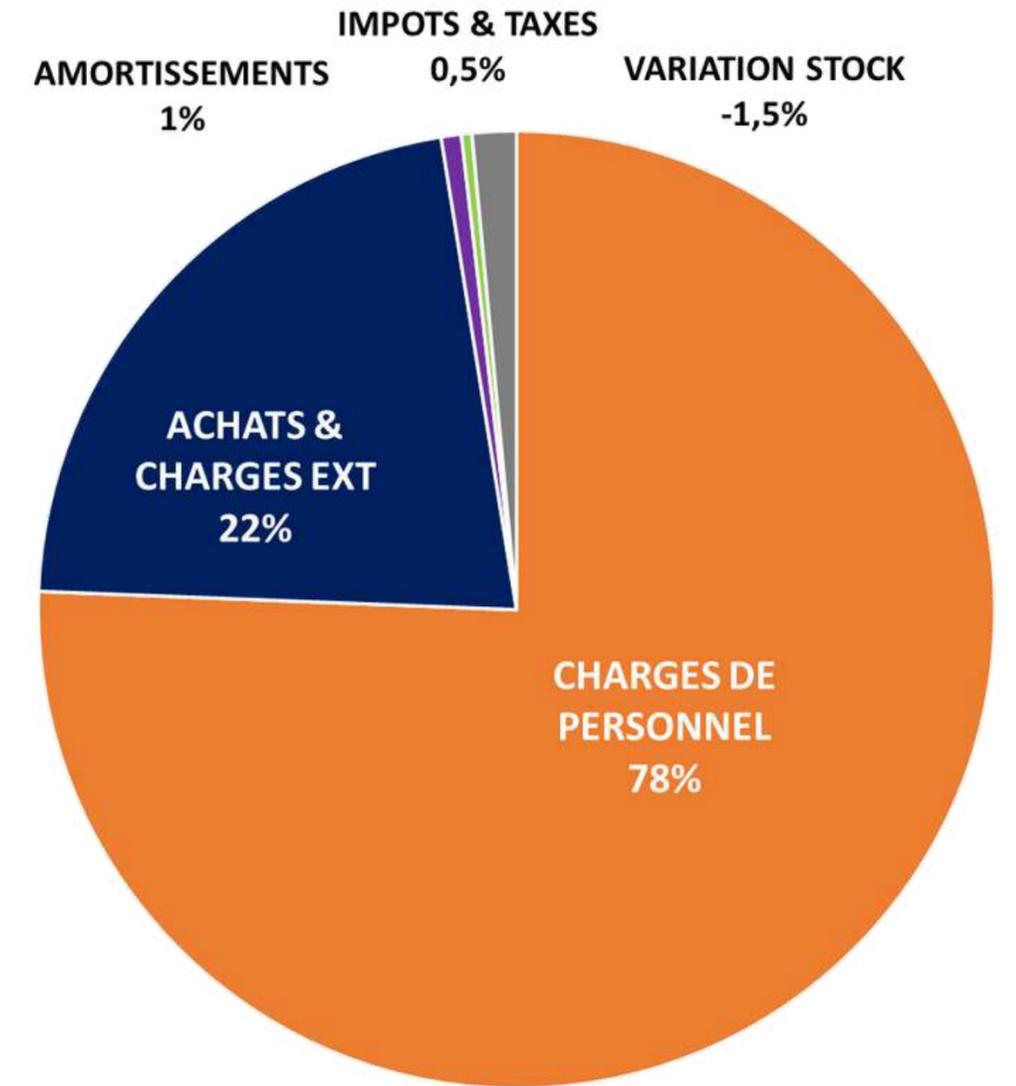
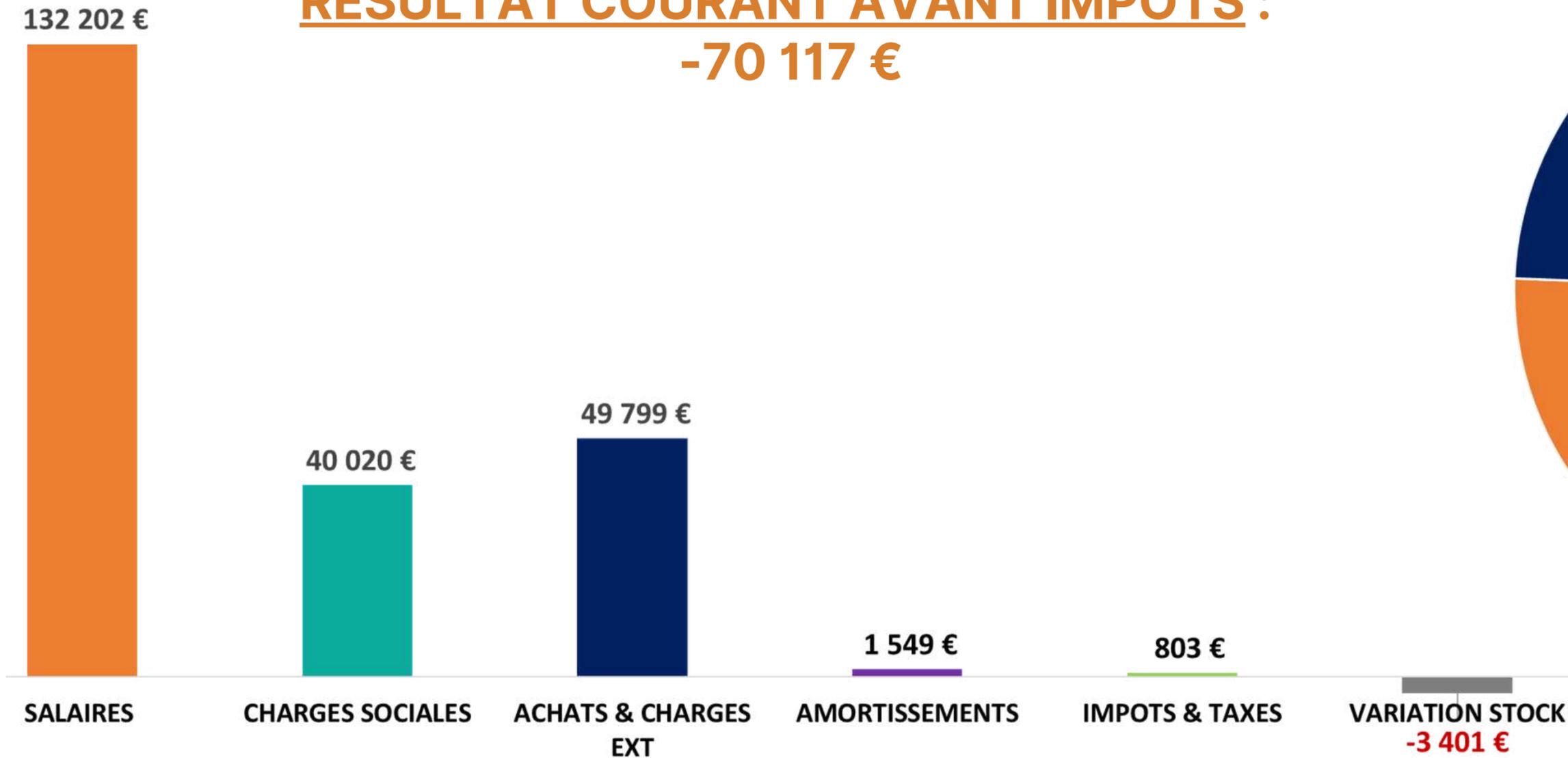
05

# RAPPORT FINANCIER

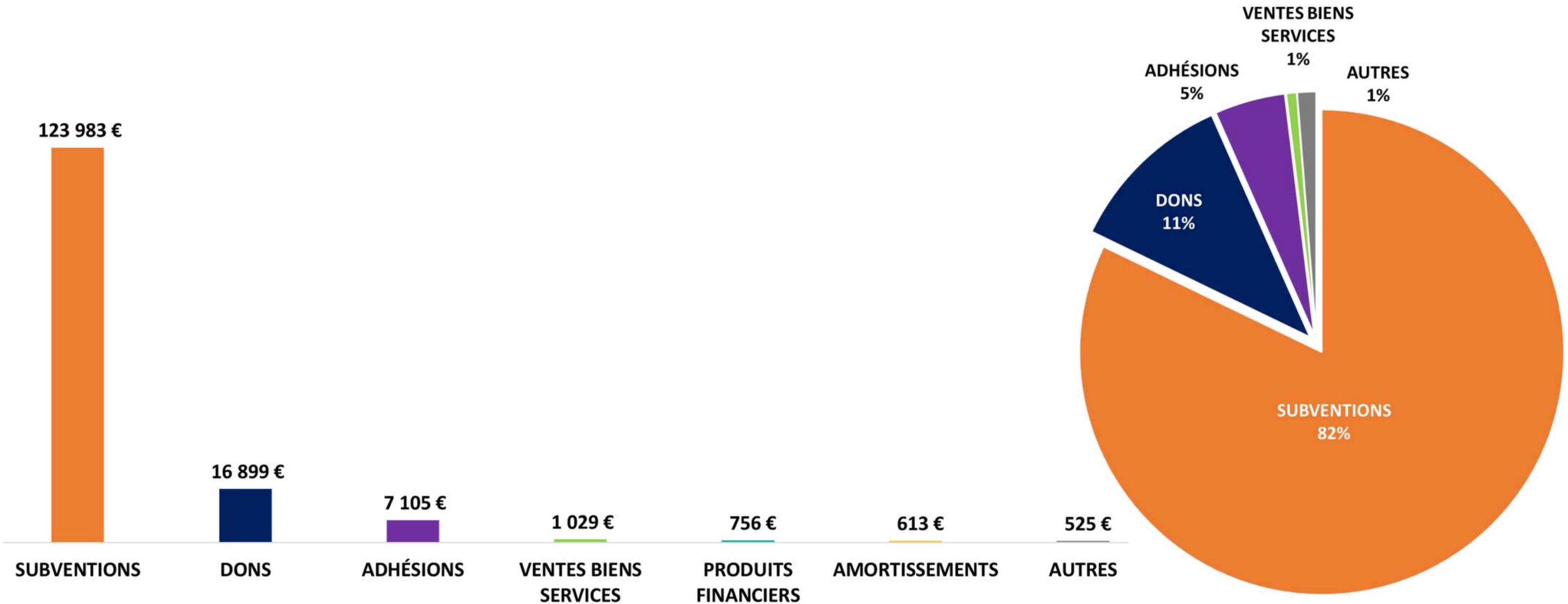


# CHARGES 2022 : 220 972 €

**RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS :**  
**-70 117 €**



# PRODUITS 2022 : 150 911 €



# RÉPARTITION DES SUBVENTIONS 2022

**FONDS PRIVÉS**  
**41%**

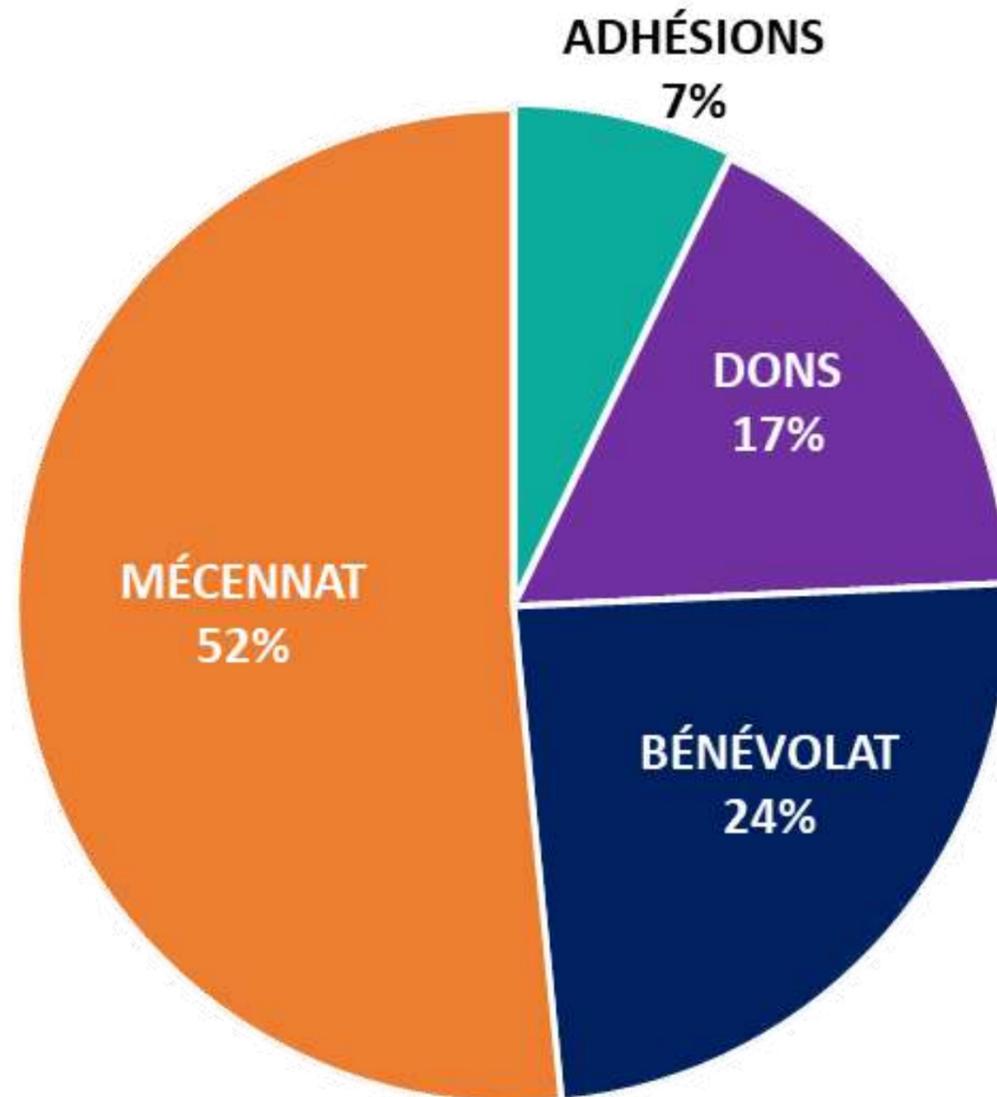


**FONDS PUBLICS**  
**59%**

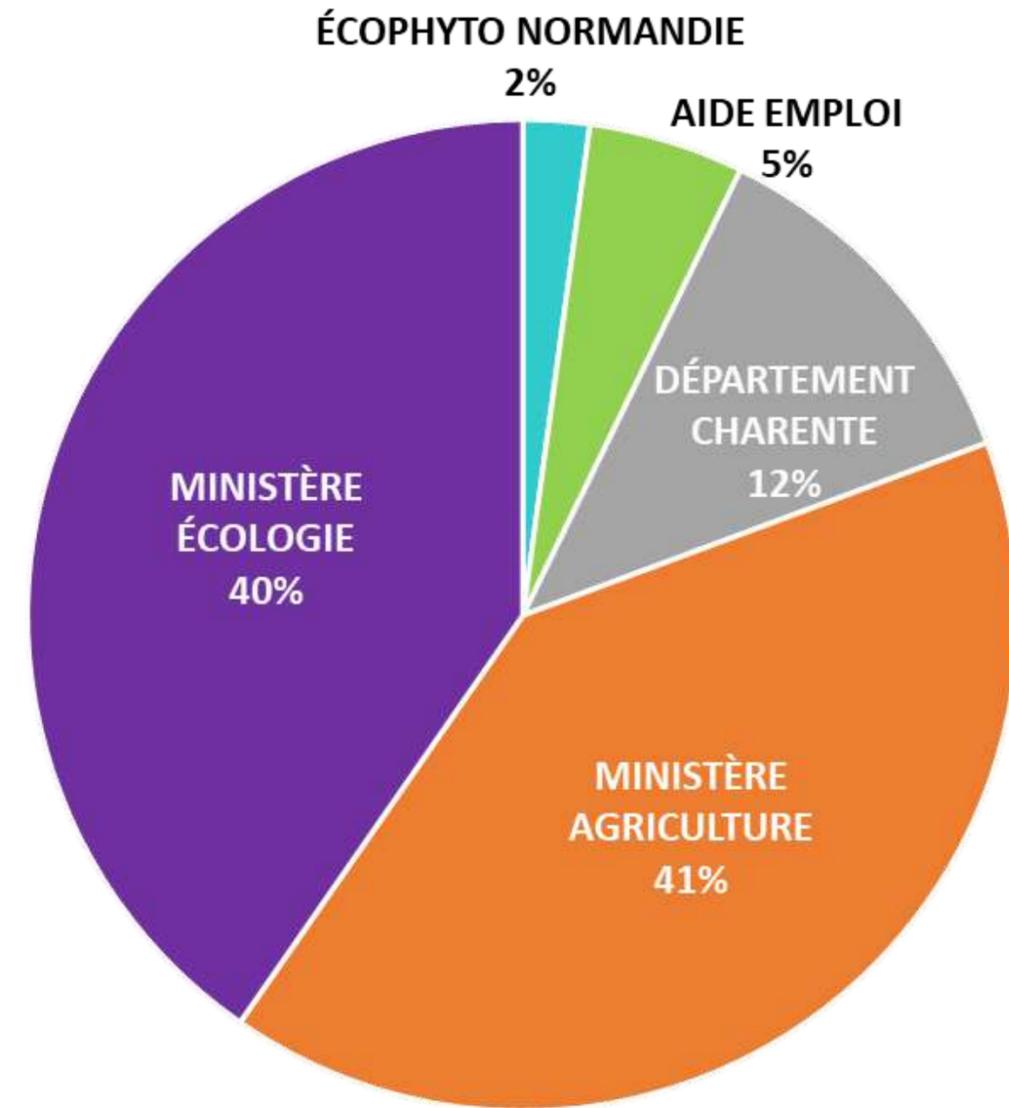


# DÉTAIL DES SUBVENTIONS 2022

## RÉPARTITION DES FONDS PRIVÉS



## RÉPARTITION DES FONDS PUBLICS



# BÉNÉVOLAT 2022



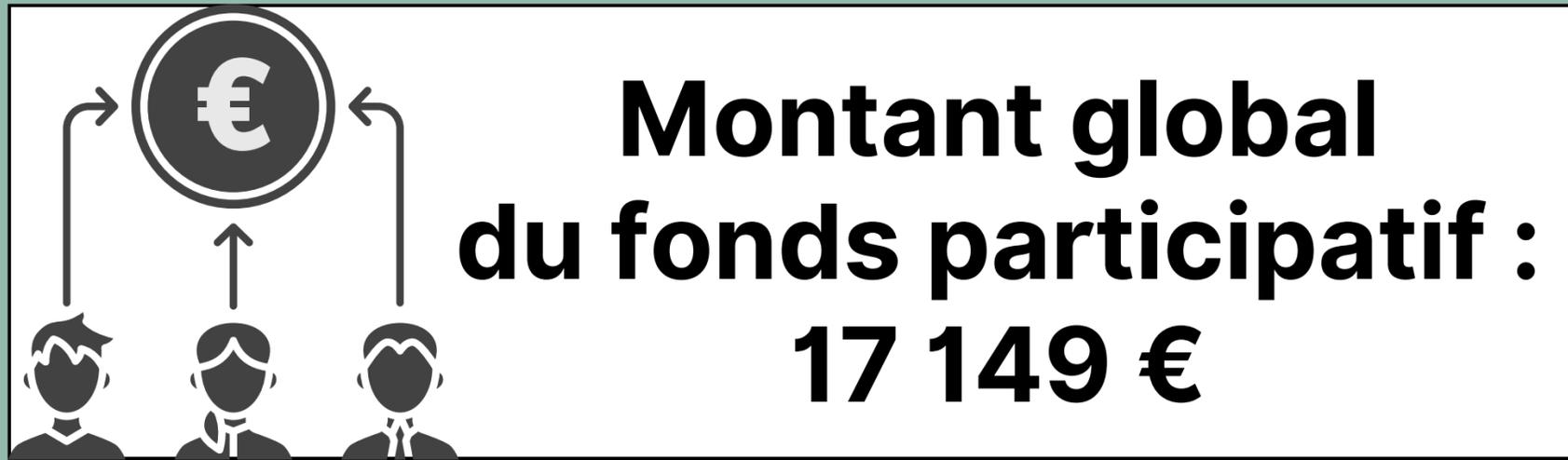
**1 663 heures de bénévolat effectuées par 10 bénévoles**

Le montant numéraire équivalent est estimé à **23 932€ soit 1 équivalent temps plein**

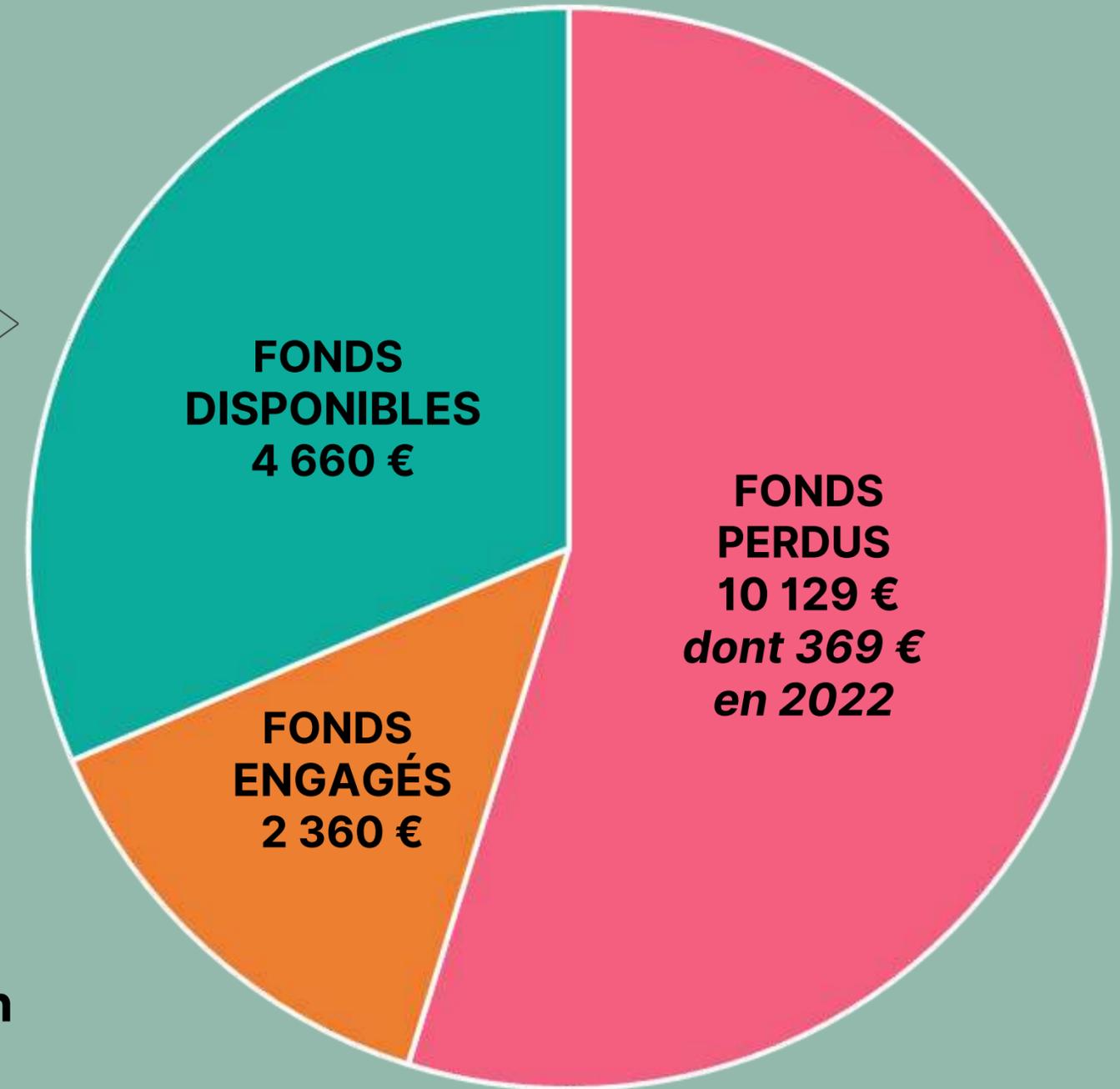
Les bénévoles interviennent principalement sur des postes d'administration et de représentation de la structure, d'actions de sensibilisation et d'aide aux victimes



# FINANCEMENTS PARTICIPATIFS



**total des fonds investis  
fin 2021 : 12 489 €**



Le principe du financement participatif est d'**aider les victimes en difficulté sur les premiers frais engagés.**

En cas d'indemnisation, le montant avancé est remboursé à l'association.



06

# PRÉVISIONNEL 2023



# SERVICE VICTIMES

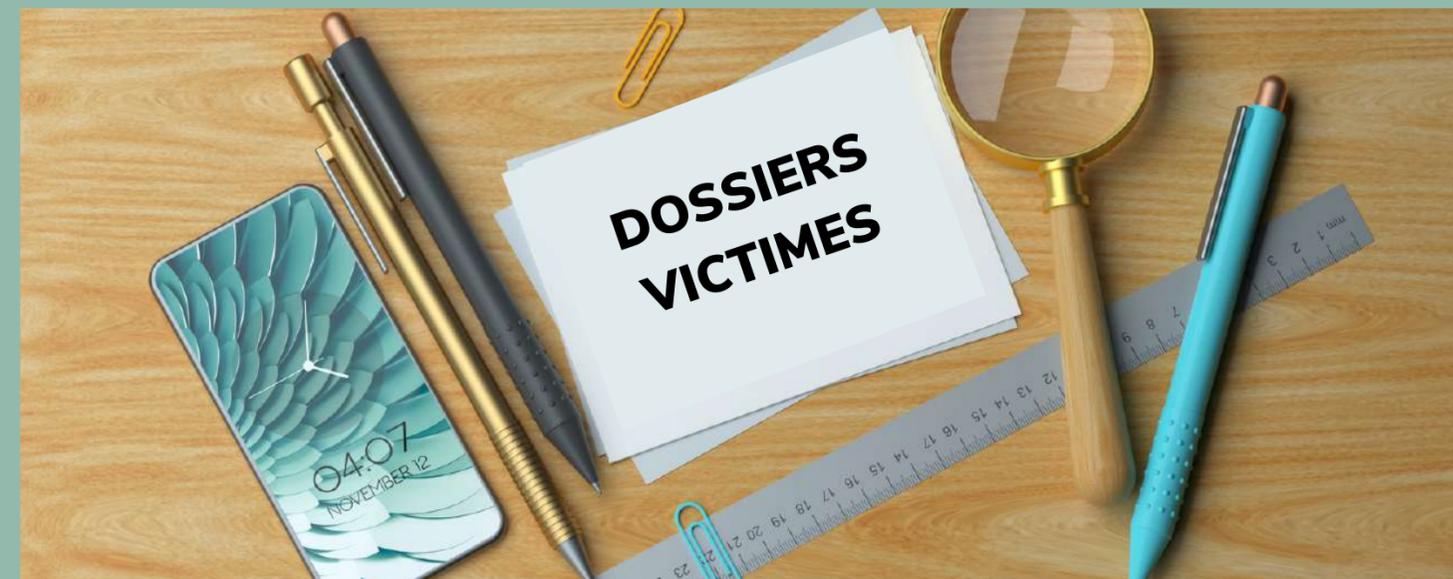
en 2023

## L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Dans la continuité de ses missions d'accompagnement des victimes des pesticides, **Phyto-Victimes travaille sans relâche pour faire évoluer les prises en charge des malades.**



- Consolidation du dispositif en Martinique
- Déploiement en Guadeloupe



- Amélioration du dispositif :  
fiscalité, frais d'obsèques, enfants exposés in-utéro
- Outil statistique et de veille sanitaire commun pour la Métropole et l'Outre-Mer

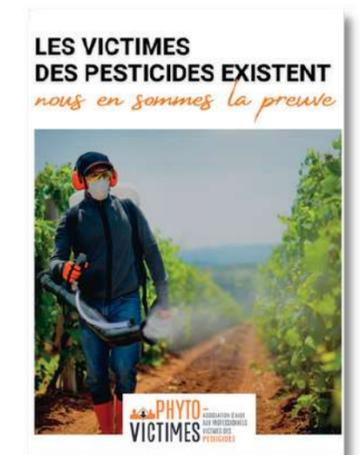
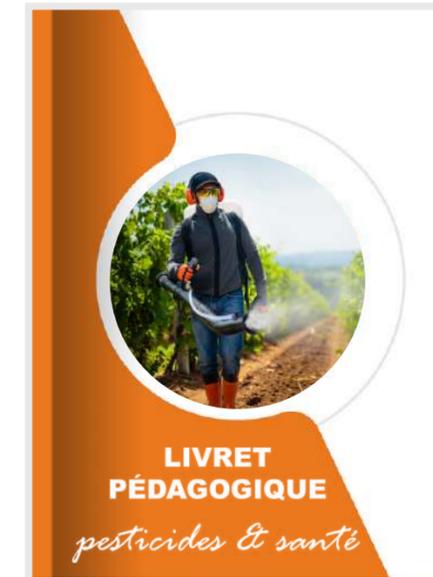


# SERVICE SENSIBILISATION *en 2023*

**Poursuivre et intensifier les interventions**  
en milieu scolaire et auprès du grand public



Créer une **mallette pédagogique** à destination des enseignants et des scolaires, regroupant divers outils de sensibilisation

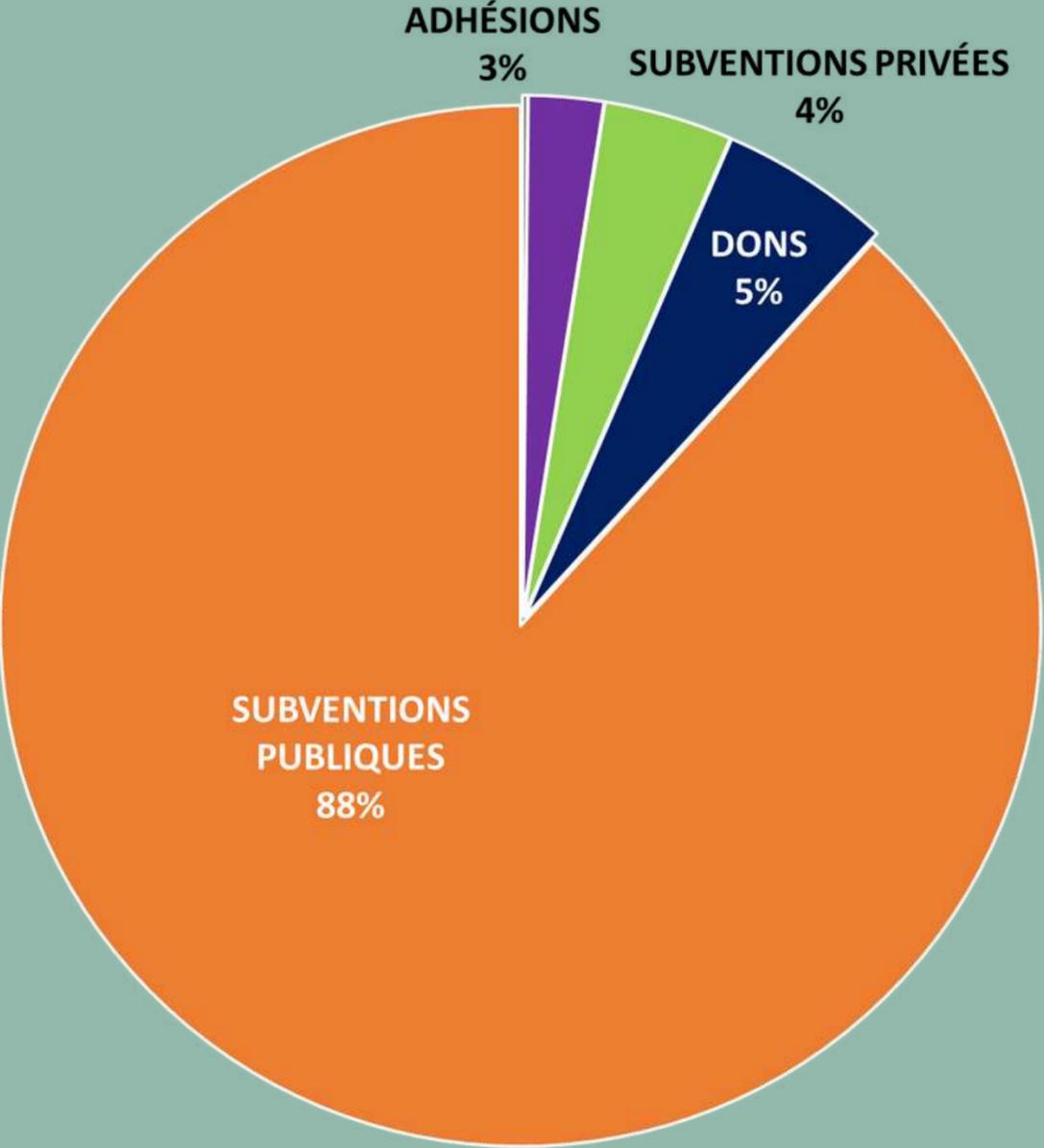
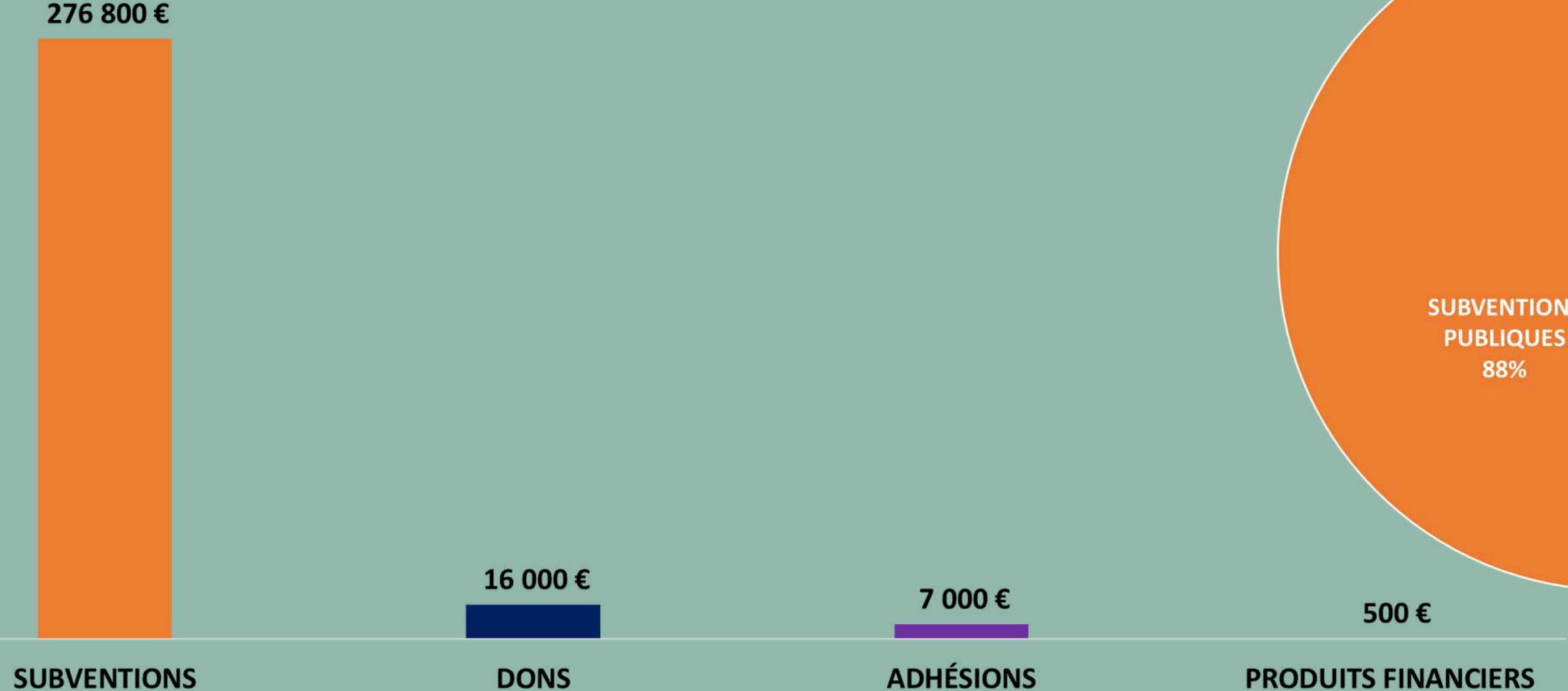


Poursuivre la **campagne de communication et de sensibilisation auprès des médecins et l'élargir** (spécialistes, unions régionales des professionnels de santé, centre de consultations en pathologies professionnelles, spécialistes...)



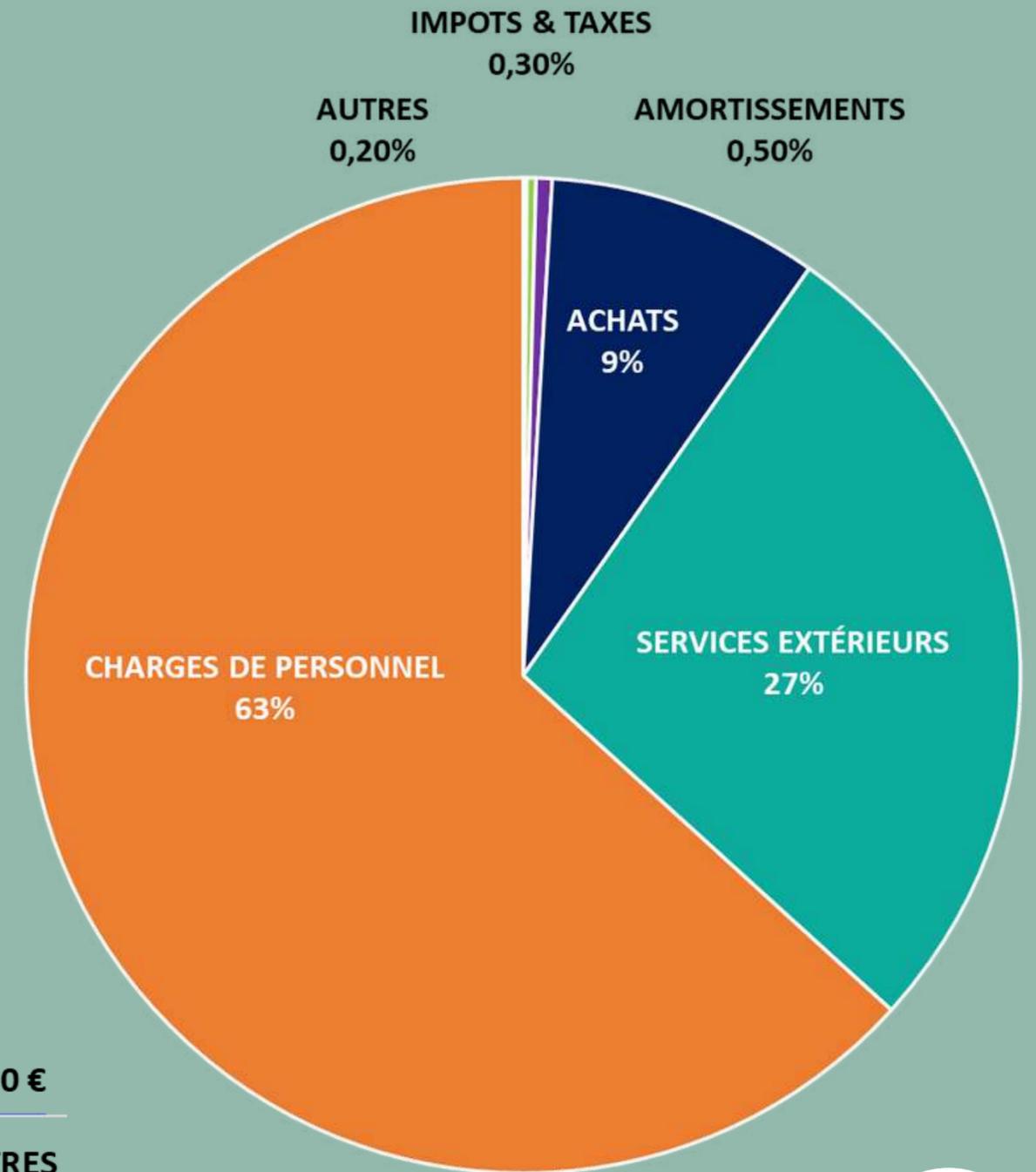
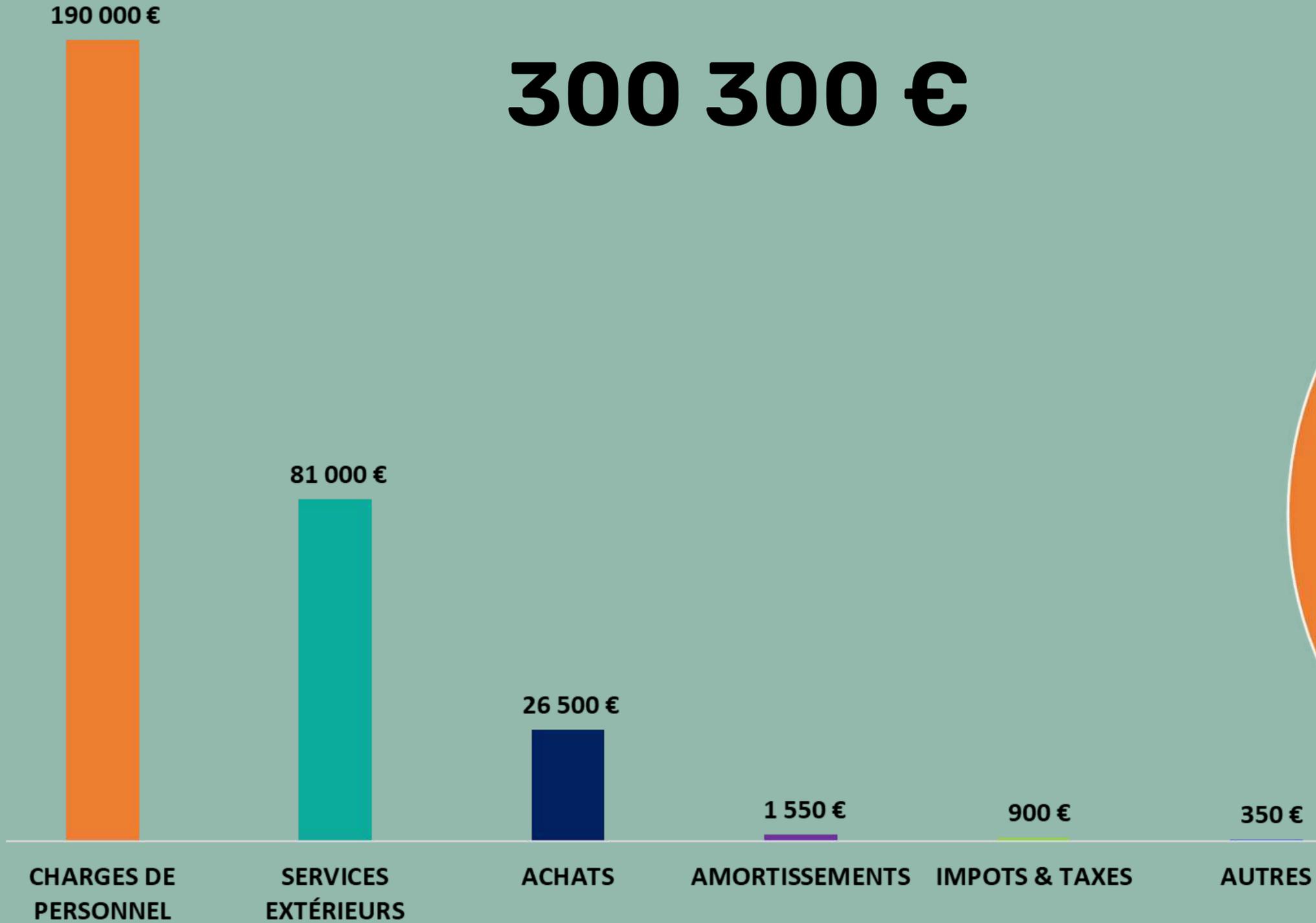
# PRÉVISIONNEL DES PRODUITS 2023

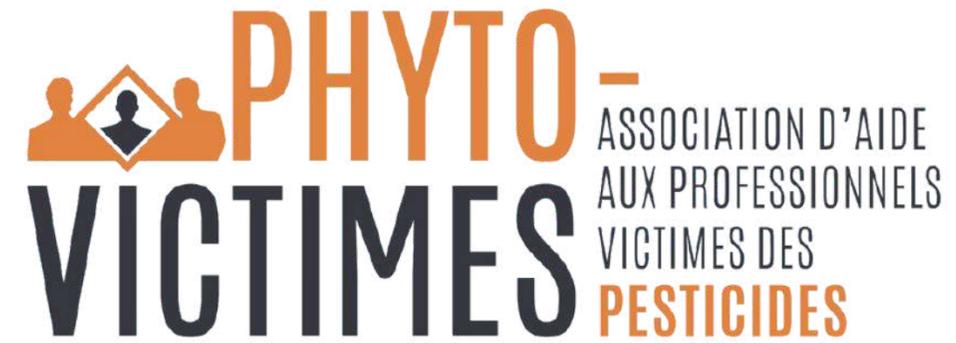
## 300 300 €



# PRÉVISIONNEL DES CHARGES 2023

300 300 €





# Merci !

**Retrouvez toutes les actions de l'association sur :  
[WWW.PHYTO-VICTIMES.FR](http://WWW.PHYTO-VICTIMES.FR)**

06 74 78 88 27  
[contact@phyto-victimes.fr](mailto:contact@phyto-victimes.fr)